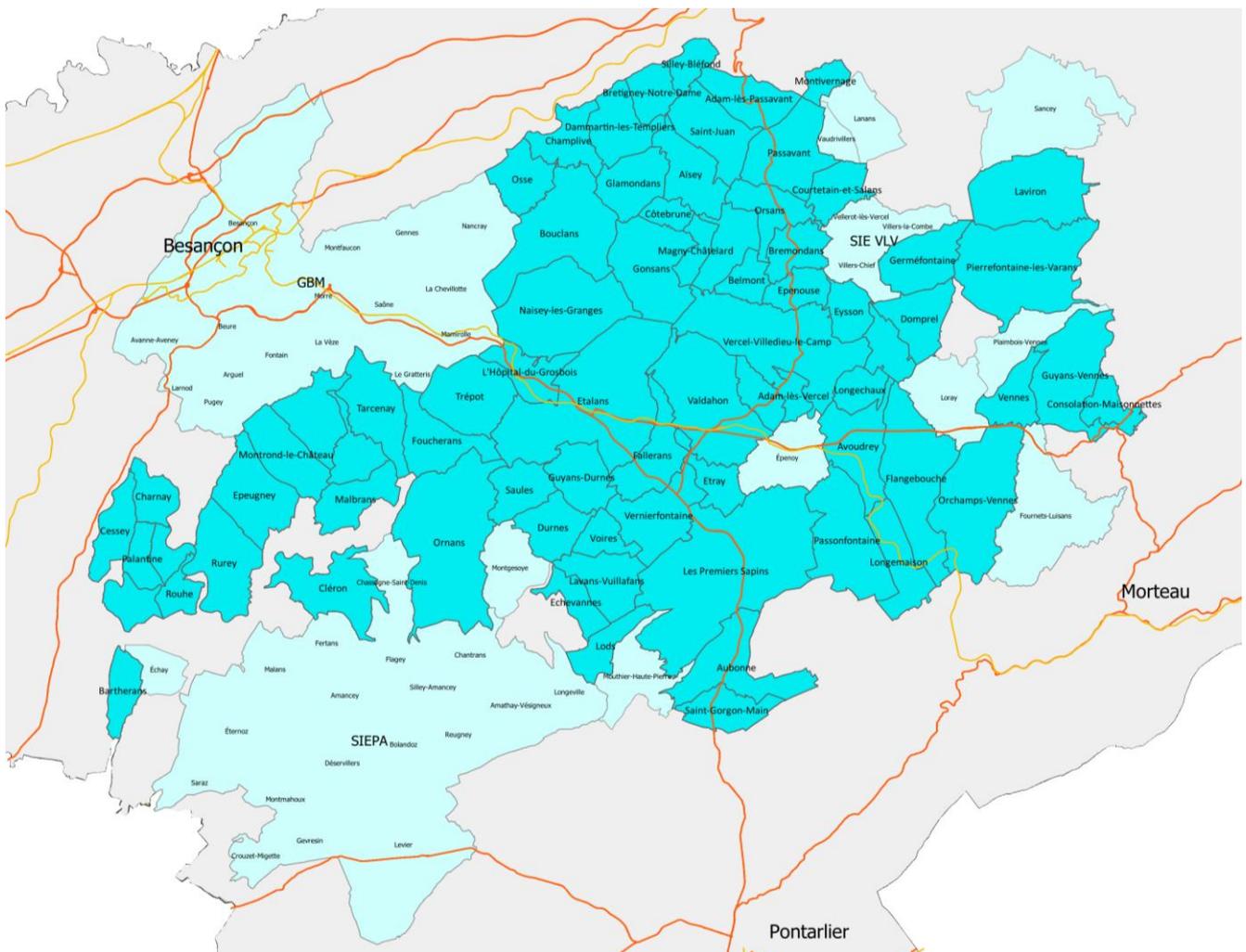


RAPPORT DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

Le rapport d'orientations budgétaires a pour vocation de présenter au comité syndical les orientations financières du SIEHL, précédant le vote budgétaire et de permettre le Débat d'Orientations Budgétaires.

LA PRESENTATION DE LA STRUCTURE



- Communes adhérentes au SIEHL
- Communauté Urbaine – communes ou Syndicat : vente d'eau



Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue

6 rue des Grands Chênes - BP 40 - 25800 Valdahon

☎ 03 81 56 48 40 - ✉ contact@siehl25.fr

- L'Organe exécutif est un Bureau syndical constitué de :
 - 1 Président
 - 4 vice-présidents
 - 1 secrétaire
 - 8 membres

Ressources Humaines :

Le personnel est composé :

- d'un DGS recruté en contrat d'activité accessoire selon le décret 2017-105 du 27 janvier 2017
- d'une assistante administrative et financière à temps partiel (80%)
- d'une technicienne en charge du suivi du contrat DSP et les adhésions à venir des communes et des EPCI à temps partiel (80%)
- d'un technicien en charge des réseaux (le montage des dossiers de réhabilitation des équipements et réseaux propriétés du SIEHL en lien avec les cabinets de maîtrise d'œuvre partenaires) à temps complet.

Délégation de Service Public :

Exploitant :

La Société GAZ et EAUX en est le délégataire et elle assure la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.

Contrat d'affermage en cours avec Gaz & Eaux :

Le contrat court pour la période du **1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2027**.

Les avenants :

- N°1 : modifiant l'annexe 2 du règlement de service, définissant les conditions générales de télérelève et des téléservices associés sur le territoire d'Avanne-Aveney, adaptant les engagements de travaux de renouvellement et précisant les obligations d'achat d'eau en gros.
- N°2 : précisant les périmètres et les principes de modalités de gouvernance tripartite
- N°3 : modifiant la structure tarifaire appliquée aux usagers du service sur le périmètre du GBM (ex CAGB)
- N°4 : prise en compte du RGPD

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue est propriétaire de l'ensemble du patrimoine immobilier, matériels et canalisations. Le comité syndical décide et réalise ses investissements en fonction des propositions de la commission travaux et de l'exécutif en fonction d'indicateurs multiples.

Ressources :

Les ressources en eau potable du Syndicat sont :

- les puits de Lods, de Montgesoye
- les sources de la Tuffière et de Nahin

Et une ressource avec le Syndicat de Froidefontaine par l'achat d'eau en gros pour un volume annuel maximal de l'ordre de 450 000 m³.

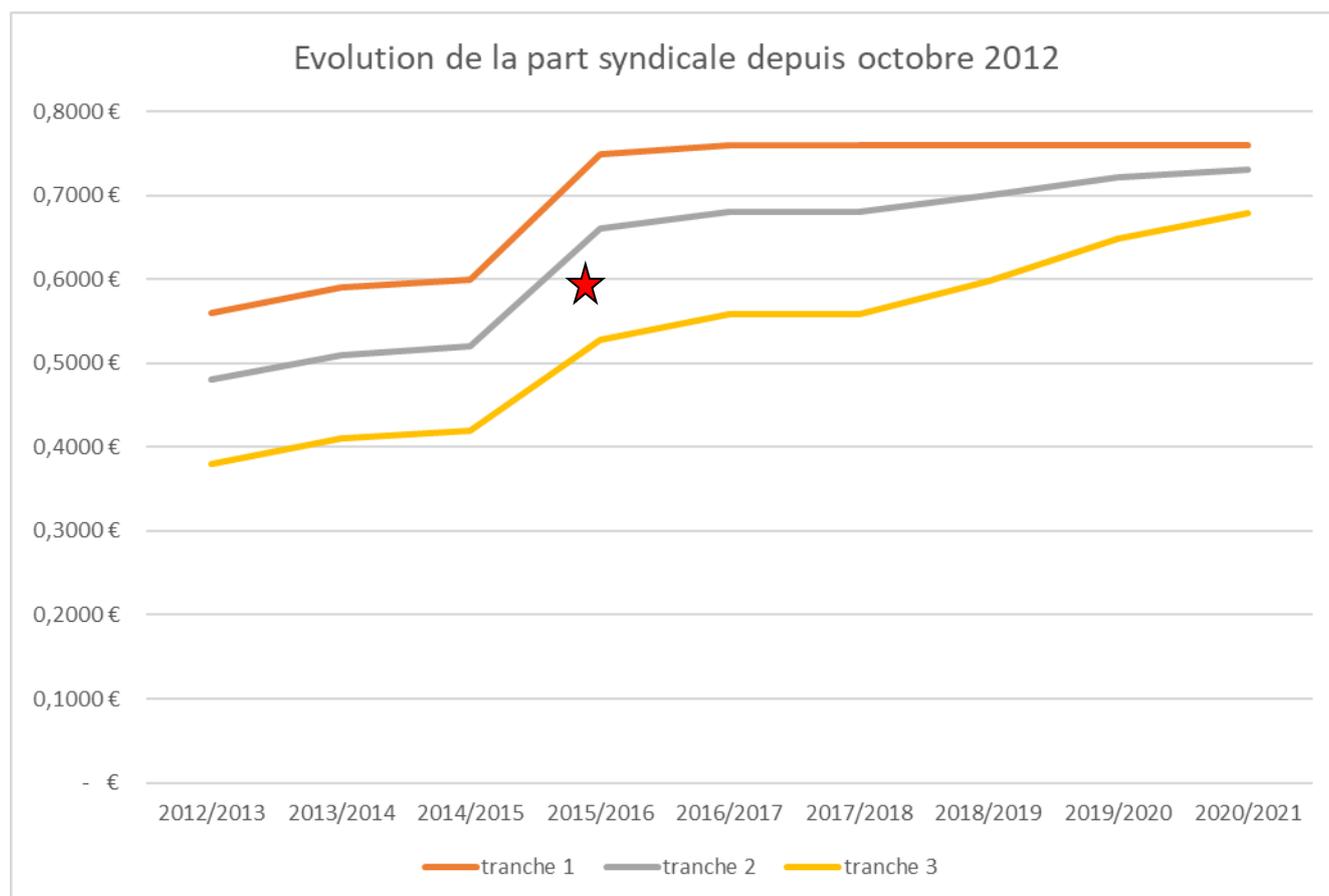
A ce jour, c'est environ 15 000 m³ qui sont livrés chaque jour aux abonnés et aux collectivités que nous servons en vente en gros, sachant que le SIEHL est allé jusqu'à 19 000 m³ en période de forte demande.

LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER

Recettes de fonctionnement :

La recette principale du SIEHL tient de la vente d'eau aux abonnés du SIEHL et des ventes d'eau en gros pour d'autres collectivités.

Depuis plusieurs années, le SIEHL augmente le tarif des tranches 2 et 3 afin de converger vers un seul tarif.



★ L'augmentation 2015-2016 de la part syndicale n'a pas eu d'impact sur le prix de l'eau pour l'utilisateur. Le SIEHL a profité de la baisse de la part du délégataire pour renforcer sa capacité d'investissement. Les tarifs finaux pour les abonnés des trois tranches ont été « gelés » du 01/10/2015 au 30/09/2016.

Le comité syndical a voté les tarifs de l'eau suivants, applicables du 01/10/2020 au 30/09/2021 au cours de sa séance du comité syndical du 18 février 2020 :

	Part du Syndicat	Part du fermier	Total
Prime fixe annuelle par compteur	19.38 €	60.02 €	79.40 €
Le m³ d'eau :			
Tranche 1 *De 0 à 300 m³	0.7594 €	0.7989 €	1.5583 €
Tranche 2 *De 301 à 1 500 m³	0.7312 €	0.7550 €	1.4862 €
Tranche 3 *Au-delà de 1 500 m³	0.6784 €	0.5794 €	1.2578 €

Ces tarifs ne comprennent pas :

↳ la T.V.A. fixée par l'État à 5,5 %

↳ les redevances de l'Agence de l'eau ("prélèvement" et "pollution")

Ces tarifs n'incluent pas ceux du service de l'assainissement, service qui ne dépend pas du syndicat

Il est proposé de maintenir l'orientation prise depuis 2016 par le comité syndical qui consiste à augmenter progressivement les tranches 2 et 3 pour converger vers un tarif unique du m³ à moyen terme.

- Les ventes en gros concernent :

- Les communes suivantes : Echay, Epenoy, Loray, Montgesoye, Mouthier, Plaimbois-Vennes, Sancey et Vaudrivillers/Lanans. Un « toilettage » des différentes conventions sera engagé au cours de l'année 2020 et des rencontres avec les communes concernées seront programmées afin d'envisager une évolution éventuelle de ces partenariats.
- Les syndicats suivants: SIEPA, SIE Vellerot-les-Vercel et SE du Plateau des Combes
- La CUGBM

Recettes (chap 70 du budget) :

2018	2019	Recettes estimées en 2020	Recettes estimées en 2021
2 747 481€ (vente d'eau 2018 + VEG +Participations)	2 950 361€ (vente d'eau 2019 + VEG +Participations)	Perçues au 26/11 : 1 351 008 € (= 1 ^{er} semestre 2020 + VEG ...)	Estimation à faire en tenant compte du principe d'évolution des tarifs des tranches 1 et 2.
BP 2018 : 3 040 000€ votés	BP 2019 : 2 400 000€ votés	BP 2020 : 2 540 400€ votés	

Dépenses de fonctionnement :

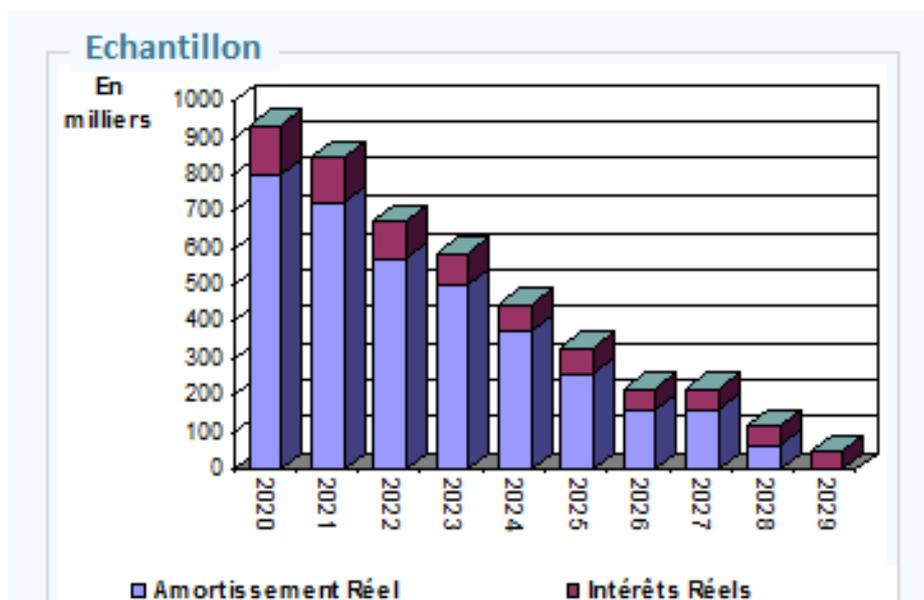
	2018	2019	2020 au 26/11	Dépense estimées 2021
Dépenses générales : <i>fournitures administratives, électricité, véhicules et essences, assurances, honoraires (dont DGS...), téléphones, taxes foncières</i>	58 570€	62 074€	Dépensés : 66 728€	170 000€
	BP 2018 : <i>105 450€ votés</i>	BP 2019 : <i>134 600€ votés</i>	BP 2020: <i>176 505€ votés</i>	
Charges de personnel	68 642€	115 804€	114 903€	172 700€(pour 3 temps pleins + ADS)
	BP 2018 : <i>228 200€ votés</i>	BP 2019 : <i>228 200€ votés</i>	BP 2020: <i>155 670€ votés</i>	
Indemnités des élus	38 273€	26 747€	28 412€	48 500€
	BP 2018 : <i>46 000€ votés</i>	BP 2019 : <i>43 500€ votés</i>	BP 2020: <i>48 500€ votés</i>	

Dette :

Etat de la dette sur les années à venir :

Année	Dette	Intérêts	Capital
2020	4 090 687.10€	140 451.61€	795 293.67€
2021	3 230 553.67€	119 198.20€	728 823.17€
2022	2 453 343.62€	101 868.47€	571 695.68€
2023	1 833 243.34€	86 801.12€	496 665.29€
2024	1 288 155.16€	74 807.51€	370 453.42€
2025	869 249.97€	66 264.26€	260 114.93€
2026	560 683.78€	59 736.14€	160 040.17€
2027	352 162.22€	54 512.87€	165 263.44€
2028	138 396.52€	49 630.74€	63 957.33€
2029	47 838.00€	47 838.00€	4.00€

La courbe de remboursement des annuités est la suivante :



Liste des emprunts en cours :

	Montant	Durée	Taux	Date de fin	2020		
					INTERETS	CAPITAL	Dette en capital au 1 ^{er} /01/2021
Réamgt Caisse d'épargne	820 00.00€	5 ans	1.55%	2021	5 175.12€	165 655.47€	333 878.61€
Crédit Foncier Travaux 2007	1 000 000.00€	15 ans	3.44%	2022	9 242.72€	77 228.35€	240 695.73€
BPBFC Travaux 2008- <u>renégocié en 2016</u>	1 000 000.00€	15 ans	2.80 %	2023	8 856.63€	75 832.23€	316 308.19€
BPBFC Travaux 2009- <u>renégocié en 2015</u>	1 000 000.00€	15 ans	2.80 %	2024	9 333.33€	66 666.66€	333 333.34€
CA Travaux 2014	1 000 000.00€	10 ans	1.76%	2024	7 260.00€	100 000.00€	450 000.00€
BPBFC AEP 2015	1 000 000.00€	10 ans	1.40%	2025	8 532.98€	98 088.27€	609 498.38€
BPBFC Travaux 2012- <u>renégocié en 2015</u>	422 802.63€	12 ans	2.80%	2027	8 319.33€	33 650.78€	297 118.82€
CCM Travaux 2013	500 000.00€	15 ans	3.80%	2028	12 644.02€	31 699.90€	332 737.34€
CA Travaux 2012- <u>renégocié en 2015</u> <u>Renégocié en 2020</u>	895 714.16€	14 ans	3.19%	2028	22 212.01€	65 218.19€	618 171.33€

La participation du SIEHL aux travaux et amortissements du site de FROIDEFONTAINE se termine en 2029. L'annuité est de 47 838€ pour un encours de 478 380€.

Recettes d'investissement :

- Subventions

Les subventions de l'Agence de l'Eau, du Conseil Départemental : les critères d'attribution et les participations de ces financeurs ont été réévalués. Une augmentation de leurs participations est effective depuis 2019 et modulées en fonction des territoires ZRR et autres notamment.

- Participation des communes au surdimensionnement

- Recours à l'emprunt

L'hypothèse de contractualiser des emprunts sur des durées plus longues correspondant mieux aux durées d'amortissement des biens sera étudiée sérieusement.

Une étude de négociation et de réaménagement de la dette pourra s'envisager dans les mois à venir en même temps que la souscription de nouveaux financements notamment sur les prêts à durée restantes longues et à des taux supérieurs à 2%

Dépenses d'investissement :

► Les restes à réaliser 2020 provisoires au 26 novembre 2020 en attendant le paiement des dernières factures sont les suivants :

	RAR
chapitre 20 : études	173 140.00 €
chapitre 21 : matériels industriels	290 775.00 €
chapitre 23 : travaux	1 384 421.00 €
TOTAL	1 848 336.00 €

Programmation des investissements :

Les prévisions 2021:

Budget travaux :	2 500 000 € HT
- Travaux sur Ouvrages :	240 000 € HT
- Echelles et Garde-Corps :	100 000 € HT
- Télésurveillance / Télégestion :	100 000 € HT
- Raccordements :	180 000 € HT
- Moe, SPS, Essais et contrôles :	125 500 € HT
- Travaux sur réseau – phase 1 :	1 755 000 € HT

Les chantiers à poursuivre et à engager en 2021 :

➤ Les futures adhésions de communes et de communautés de communes :



Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue

6 rue des Grands Chênes - BP 40 - 25800 Valdahon

☎ 03 81 56 48 40 - ✉ contact@siehl25.fr

Des études sommaires d'interconnexion ont été engagées dans l'année 2019 pour anticiper les difficultés de certaines communes avec leurs propres ressources en eau et dans le cadre des prochains transferts de compétence en matière d'eau potable des communes vers les communautés de communes.

En 2020 plusieurs rencontres ont été réalisées avec les communes de Landresse, de Ouvans, de Fuans et de Fournets-Luisans (avec le syndicat d'eau du plateau des combes et les communautés de communes des Portes du Haut Doubs et du Val de Morteau) et le Syndicat de Vellerot les Vercel.

D'autres discussions sont en cours avec les communes de Cademène, Scey-Maisières, Montgesoye, la communauté de communes Loue Lison, le SIEPA et le syndicat de Byans sur Doubs

➤ **Un plan pluriannuel d'investissement :**

Avec la qualification des besoins en eau potable des communes actuellement adhérentes au SIEHL et avec ceux des territoires des communautés de communes qui souhaiteront adhérer au SIEHL, il est prévu de construire un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) pour 2021.

Les futurs adhérents seront privilégiés aux collectivités qui sont candidates à de la vente en gros et une étude en cours avec l'appui de KPMG doit permettre au SIEHL de déterminer des conditions d'adhésions qui soient justes et équitables pour chaque collectivité demandeuse. La démarche s'appuiera notamment sur les valeurs de responsabilité et de solidarité en envisageant une tarification cible sur 10 ans si c'est nécessaire pour certaines collectivités.

Les propositions de travaux à réaliser en 2021 ont été élaborées en commission « Travaux » en fonction des projets des communes adhérentes et des suggestions de notre délégué. Les futurs marchés seront engagés tout au long de l'année permettant ainsi de répondre aux besoins du SIEHL et de ne pas marquer de pause dans un contexte de crise sanitaire difficile pour l'économie de nos territoires et notamment pour les entreprises du BTP.

Les différents partenaires (Conseil Départemental, Agence de l'Eau, Etat) seront sollicités pour l'octroi de subventions pour l'année à venir.

➤ **La modélisation :**

Afin d'optimiser le fonctionnement de son réseau, le SIEHL a engagé la réalisation d'une modélisation de son réseau d'eau.

Il s'agit de « schématiser » le fonctionnement global du réseau par l'intermédiaire d'un logiciel, sur la base des plans réels du réseau. Cet outil permet de créer des simulations de fonctionnement (casses, raccordement d'une commune, défense incendie, etc.). C'est une aide précieuse pour la gestion et l'exploitation du réseau.

➤ **Marché concernant les ouvrages et éléments de sécurité dans certains réservoirs :**

A la demande du SIEHL, la Société Gaz et Eaux a réalisé un audit des réservoirs fin 2019 début 2020.



Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue

6 rue des Grands Chênes - BP 40 - 25800 Valdahon

☎ 03 81 56 48 40 - ✉ contact@siehl25.fr

La synthèse est axée sur les éléments de sécurité (échelles, gardes corps) qui sont à remplacer par le SIEHL (article 35.4 du contrat de DSP). Selon l'audit :

- 81 échelles sont à remplacer et 35 gardes corps sont à installer ou à remplacer
- Accès (8 à reprendre)
- Clôtures (7 à refaire)
- Capot des réservoirs (26 à remplacer)
- Maçonnerie (pas de détail sur la gravité – à revoir) Car la SDGE prend en charge la « petite » maçonnerie, tandis que le SIEHL prend en charge les « gros travaux ».

L'attribution d'un marché est en cours pour la somme de 228 000€ HT sur 3 exercices.

➤ **Consultation pour la mise en place de Télésurveillance dans les réservoirs.**

Un marché a été attribué pour équiper 15 réservoirs par an pendant 3 ans.

L'opération consiste notamment, avec des boîtiers de télégestion, de sécuriser l'approvisionnement en eau des abonnés et d'améliorer le rendement de son réseau grâce à une meilleure surveillance des consommations.

- **Le groupement de commandes :** constitué pour l'entretien et le contrôle des PI, ce groupement de commandes a été relancé fin 2020 pour les communes concernées.

Ces Orientations Budgétaires ont fait l'objet d'un débat et d'un vote, à l'unanimité, au cours de la réunion du comité syndical du 15 décembre 2020.